



DIEC/21-890-1925 du 17/05/2021

**AVIS D'OUVERTURE D'UN RECRUTEMENT PAR LA VOIE DU PACTE POUR L'ACCES AU CORPS
DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS - SESSION 2021**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme TESSIER - DIEC 3.04 - cheffe du bureau des concours - Tel : 04 42 91 72 07 - Courriel : fanchon.tessier@ac-aix-marseille.fr - Mme BOIREAUD - DIEC 3.04 - gestionnaire concours ASS - Tel : 04 42 91 72 13 - Courriel : melody.boireaud@ac-aix-marseille.fr

Retrouvez toutes les informations (conditions d'inscription, programmes, épreuves...) sur les pages nationales consacrées au Système d'Information et d'Aide aux Concours :

<https://www.education.gouv.fr/recrutements-sans-concours-d-adjoints-administratifs-308245>

Le contingent d'emplois autorisé pour ce recrutement pour l'académie d'Aix-Marseille est de 2 emplois d'adjoints administratifs.

1. CONDITIONS D'ACCES AU PACTE

Vous pouvez vous inscrire à un recrutement par la voie du PACTE si vous répondez aux conditions suivantes :

- Jeunes âgés de 28 ans au plus sans diplôme, ni qualification professionnelle ou dont le niveau de qualification est inférieur au bac. Les titulaires d'un BEP ou d'un CAP sont donc éligibles au dispositif.
- Personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 45 ans et plus, et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et pour les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint Barthélémy, Saint Martin et Saint Pierre-et-Miquelon, du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation de parent isolé (API).
- Vous justifiez de la nationalité française, vous êtes en cours de naturalisation ou relevez d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace Economique Européen, d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

2. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES POSTES

- Collège Simone de Beauvoir Vitrolles
- DSDEN 13 Marseille

3. NATURE DU PACTE

- C'est un contrat d'une durée de 12 à 24 mois à temps plein contenant une période d'essai de deux mois.
- Il intègre une formation en alternance en vue d'acquérir une qualification en lien avec l'emploi exercé.
- À l'issue de ce parcours de professionnalisation, le PACTE permet d'être titularisé dans le corps ou le cadre d'emplois visé, à l'échéance du contrat et après vérification de vos aptitudes par une commission.

4. INSCRIPTION ET DEROULEMENT

Les candidats doivent adresser leur demande accompagnée d'un descriptif de leur parcours antérieur de formation et le cas échéant de leur expérience professionnelle auprès de l'agence Pôle Emploi de leur domicile.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser directement au Pôle Emploi de leur domicile ou sur le site : www.pole-emploi.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au : **10 juin 2021**.

Les candidats sélectionnés au vu de leur dossier seront entendus par une commission de recrutement. Seuls les candidats figurant sur une liste établie par la commission de sélection seront convoqués pour cet entretien.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille